



## VENTE

Mise à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2017 selon l'arrêté du 10 janvier 2017 publié au JO du 18 janvier 2017 dont l'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Charge acquéreur.

Le taux de TVA en vigueur est de 20%. Les prix indiqués s'entendent honoraires inclus.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
1€ à 129 999€	7 000€
130 000€ à 189 999€	5.5%
190 000€ à 249 999€	5.0%
250 000€ à 359 999€	4.5%
Au delà de 360 000€	3.5%

Mandat de recherche même barème applicable

Non détention de fonds (absence de compte séquestre).

## LOCATION

Mandat de recherche en location : part locataire /part propriétaire selon loi Alur

Honoraires de location : 10€ du m<sup>2</sup> (visite, constitution du dossier, rédaction de bail)

Etat des lieux effectué par huissier selon barème.

Part du bailleur cout identique comme pour le locataire.

En revanche, des honoraires de location peuvent être facturés en plus au bailleur selon accord écrit sur mandat).

Si bail effectué par notaire, par choix du propriétaire, les honoraires appliqués seront déduits de moitié sur la base de la loi Alur ci-précipitée (pub, visite et constitution de dossier).

ACHAT - VENTE - LOCATION - ACHAT - VENTE - LOCATION

507, avenue du Général de Gaulle - 59910 Bondues - Tél. 03 20 94 11 12 - Fax 03 20 94 64 65

SARL au capital de 34 352€ - RCS Roubaix - Tourcoing B 410 718 712 - CP N° 1052 T

[immogolf@nordnet.fr](mailto:immogolf@nordnet.fr)